

Territoires du vin

ISSN : 1760-5296

: Université de Bourgogne

4 | 2012

Varia sur les Territoires du vin

Géohistoire du vignoble du Saulnois – Héritage ou renaissance d'un terroir viticole.

Article publié le 01 mars 2012.

Denis Mathis

DOI : 10.58335/territoiresduvin.1385

 <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1385>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Denis Mathis, « Géohistoire du vignoble du Saulnois – Héritage ou renaissance d'un terroir viticole. », *Territoires du vin* [], 4 | 2012, publié le 01 mars 2012 et consulté le 03 avril 2025. Droits d'auteur : Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). DOI : 10.58335/territoiresduvin.1385. URL : <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1385>

La revue *Territoires du vin* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Géohistoire du vignoble du Saulnois – Héritage ou renaissance d'un terroir viticole.

Territoires du vin

Article publié le 01 mars 2012.

4 | 2012

Varia sur les Territoires du vin

Denis Mathis

DOI : 10.58335/territoiresduvin.1385

🔗 <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1385>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Les origines du vignoble du Saulnois.

Un très vieux vignoble.

Un paysage viticole

Le cycle d'expansion du vignoble

La Révolution favorise l'apparition d'un nouveau vignoble.

Etat du vignoble à son apogée

Une filière viticole spécialisée et opportuniste

Le vignoble du Saulnois : déclin, effondrement, résilience, renaissance.

Une filière commerciale démantelée.

Le déclin des paysages viticoles

Résilience et renaissance

Conclusion

1 « Si n'êtes en lieu pour vendre votre vin, que feriez-vous d'un grand vignoble ». Cette citation d'Olivier de Serres, reprise par R. Dion (DION, 1990) pour relativiser la notion de terroir, résume en partie les déboires d'un ancien vignoble mosellan : le vignoble du Saulnois. Ce vignoble, presque totalement disparu en l'espace d'un siècle, a maintenu quelques vestiges de son ancienne splendeur dans les villages de Vic-sur-Seille et de Marsal. En 2010, après un long cheminement et l'appui indéfectible du Conseil Général et de l'ancien maire de Vic-sur-Seille, le sénateur Philippe Leroy, l'INAO accordait l'Appellation

d'Origine Contrôlée aux vins de Moselle. Cette reconnaissance a concerné 19 communes mosellanes réparties en trois noyaux. Au nord du département, à la frontière avec l'Allemagne et le Luxembourg, de part et d'autre de la Moselle, s'étend un premier territoire avec les communes de Contz-les-bains, Haute-Kontz et Sierck-lès-Bains. Ce vignoble se rattache et clôt au sud les vignobles luxembourgeois et allemands de la vallée de la Moselle. Le second noyau est constitué par les vignobles des côtes de Moselle autour de la ville de Metz. C'est de loin le plus important en taille. Le troisième noyau, matérialisé par la seule commune de Vic-sur-Seille, est une relique d'un vaste vignoble s'étendant au moment de son apogée sur plus d'un millier d'hectares : le vignoble du Saulnois. Ce petit pays lorrain n'est pas seulement le pays du sel, cet « or blanc » qui a fait pendant des millénaires la richesse de ses villes et bourgades, c'est aussi un ancien territoire viticole aux vins jadis prestigieux. Ainsi, les productions des « vins gris » de Vic-sur-Seille, associées aux carpes pêchées dans les étangs de Lindre, furent servies à la table des rois de France. Une approche géohistorique de ce vieux vignoble doit mettre en évidence, au-delà de son histoire ancienne, les évolutions importantes de ces terroirs au XIX^e siècle adaptées à des formes particulières de commercialisation. Les soubresauts géopolitiques des frontières de l'est, la crise du phylloxera, les ruptures des réseaux commerciaux traditionnels ont entraîné un déclin lent et une transformation des paysages. Aujourd'hui, le vignoble de Vic-sur-Seille, dernier noyau de ce grand vignoble, est-il un simple palimpseste, résilience d'une forme désormais obsolète de paysage en Lorraine ou bien l'amorce d'un renouveau d'une culture pluriséculaire ?

Les origines du vignoble du Saulnois.

Un très vieux vignoble.

- 2 Dès que l'on aborde la thématique du vignoble mosellan, il est de tradition de faire référence au poète Ausone qui vantait ces vignobles mosellans dont les vins remontaient le cours de la Moselle et du Rhin pour y être commercialisés. Ce n'est pas pour rien si R. Dion considérait, que « *le vignoble français, abstraction faite de ses récents dévelop-*

pements, était un monument romain et des mieux conservés qui soient sur notre sol » (DION, 1959). Cette affirmation est totalement fondée pour le vignoble du Saulnois. Le Saulnois a été une région fortement romanisée en raison de l'importance économique du bassin salifère. Cette romanisation très précoce, comme le souligne la dédicace des *vicani* de Marsal à l'empereur Claude, s'accompagne de l'essor de très nombreux grands palais ruraux. Ici, il n'est pas utile de rappeler l'édit de Probus qui autorisa la culture de la vigne ; l'outillage viticole découvert à Tarquimpol, l'antique *Decempagi*, démontre cette ancienneté de la culture de la vigne et du vin (LUTZ, 1952). D'après l'hypothèse de M. Lutz, l'outillage aurait été dissimulé au moment des invasions de la fin du III^e siècle (LUTZ, 1989). Cette première indication d'un vignoble dans le Saulnois se trouve confortée par les nombreux actes du Haut Moyen Age qui énumèrent la présence de vignes dans presque la totalité des localités citées dans le Saulnois (MATHIS, 2009). Pourtant, de ces premiers terroirs viticoles, il faut en constater la presque totale méconnaissance. Certes, il existe souvent un lien entre les plus anciens terroirs viticoles et les sites de *villae* gallo-romaines. Ces dernières occupaient des sites dominant la vallée de la Seille, bien exposés et bien égouttés, ce qui correspond également à des terroirs présumés favorables à la culture de la vigne. Cette dernière a pu occuper ces terrains bien longtemps après la désertion des sites. Pourtant, la concordance est parfois assez remarquable et il faut se résoudre à admettre, sans réelle preuve, une continuité probable entre le vignoble romain et le vignoble du Haut Moyen Age. Les grands domaines agricoles semblent présenter certaines « *villae* » spécialisées dans la culture de la vigne d'où, la nécessité de liens de complémentarité avec d'autres « *villae* » pratiquant l'élevage, la céréaliculture ou le bûcheronnage, le tout constituant ces vastes domaines dont dispose l'aristocratie. L'émiettement des domaines et la mise en place progressive du système de l'assolement triennal condamnent à plus ou moins brève échéance cette forme de viticulture trop spécialisée (MATHIS, 2009).

- 3 La tradition rapporte que l'installation des Evêques de Metz à Vic-sur-Seille en 1231 entraîne la plantation d'un vignoble comparable à celui de Metz. En fait, et depuis longtemps, nous l'avons vu, il existe un vignoble dans le Saulnois. Il s'agit pour Vic-sur-Seille d'un rétablissement du vignoble suite aux guerres et aux dévastations qui frap-

pèrent la ville aux XIII^e et XIV^e siècles. La présence très ancienne de communautés religieuses dans ce secteur du Saulnois, la concentration urbaine des localités de Moyenvic, Vic-sur-Seille, Marsal, Salonnnes et Château-Salins laissent envisager un vignoble déjà bien structuré. La présence épiscopale à Vic-sur-Seille, en raison des démêlés des évêques avec Metz, favorise le vignoble vicois. C'est peut-être ce qui lui permettra de s'imposer comme le cœur de ce terroir viticole du Saulnois.

- 4 Ce vignoble urbain et religieux est complété par un vignoble seigneurial qui se décompose entre une exploitation directe par corvée au sein de la réserve seigneuriale et une exploitation indirecte par le biais de grandes fermes. Les comtes de Morhange disposent ainsi d'importants rapports liés à leur production viticole (MAUJEAN, 1928). Les droits seigneuriaux garantissent la primeur des vendanges et la commercialisation avec le ban des vendanges et le banvin (FENELON, 1970). Les vins du Saulnois sont commercialisés comme les vins de la vallée de la Moselle vers le nord. Ils ne parviennent pas à profiter du déclin des petits vignobles de la vallée de la Sarre concurrencés par les vins alsaciens qui profitent de l'amélioration du réseau routier par le col de Saverne (HIEGEL, 1968). L'immixtion des forces françaises dans la géopolitique lorraine stimule une demande internationale et ouvre de nouveaux débouchés. Au cours de leurs campagnes militaires, les rois de France découvrent ces vins blancs et gris qui leur sont servis. Le vignoble vicois gagne ainsi ses lettres de noblesse. Toutefois, l'importance des dévastations de la guerre de Trente Ans et la lente recomposition des terroirs laissent présumer un déclin. Si la cartographie des frères Naudin permet d'entrevoir l'étendue du vignoble au milieu du XVIII^e siècle, nous n'avons que peu d'idées concernant le rétablissement de ce vignoble. Le noyau urbain de Salonnnes à Marsal constitue toujours le cœur de ce vignoble. Il est probable que la restauration du vignoble marque l'introduction de nouveaux cépages plus productifs. J. Riston, dans son ouvrage sur la *vigne en Lorraine*, évoquait cette transformation amorcée au XVIII^e siècle dans l'ensemble des vignobles lorrains (RISTON, 1914). Le développement de la demande commerciale, lié à la militarisation de la Lorraine, explique ce phénomène de substitution. Ainsi une partie de cette viticulture délaisse un affichage prestigieux pour celui d'un vignoble de masse. L'unification de la province, achevée en 1766 avec la

mort du Duc Stanislas, puis la Révolution préparent une nouvelle phase de l'histoire de la vigne du Saulnois.

Un paysage viticole

- 5 La cartographie des Naudin permet de décrire l'état du vignoble du Saulnois en 1733. Il convient toutefois de croiser cet état avec les statistiques de l'aide Saint-Rémi, ce qui permet d'identifier les micro-vignobles villageois parfois non représentés d'un point de vue cartographique. Le vignoble est encore en grande partie hérité des anciens terroirs des époques précédentes. Nombre de villages du Saulnois possèdent quelques vignes, limitées parfois à quelques jours de terres. La qualité de certaines productions semble très médiocre au point d'ajouter les raisins obtenus à d'autres fruits pour produire du « verjus » comme à Maizières-lès-Vic. La présence de ce vignoble s'expliquait pour des besoins religieux mais aussi par l'isolement. L'amélioration du réseau routier facilitant les échanges, ces médiocres vignobles disparaissent. Ainsi, il est probable que certains villages n'ont pas restauré leur vignoble au lendemain de la guerre de Trente Ans. Ce phénomène concerne probablement davantage la partie orientale du Saulnois, même si des villages comme Nébing, Guébling... conservent encore de beaux et importants vignobles.
- 6 Les vignes sont localisées le plus souvent au plus près des villages, parfois intégrées aux meix, et n'ont aucune possibilité de s'étendre en raison de la rigueur de l'assolement rotatif triennal. Ces vignes sont en possession des seigneurs ou de quelques fermes appartenant à des notables ou à des établissements religieux. Les repérages de terrain permettent de constater que des pentes sont parfois aménagées en rideaux, laissant envisager d'anciens complantages et des formes d'assolements complexes peut-être hérités d'autres époques.
- 7 A ces terroirs viticoles, il faut ajouter la grande zone du vignoble urbain de Salonnès à Marsal. Ce dernier s'organise en parcelles longues et étroites et s'accroche aux versants marqués d'un plateau orienté au sud. Les versants, très découpés, offrent toutefois des regards différents allant de l'est, au sud et même à l'ouest. Dans le Saulnois, le climat n'est pas favorable, il n'y a pas, comme pour le vignoble alsacien, de situation d'abris. Les terroirs recherchés sont les versants bien égouttés et en pente, où la vigne s'établit en position dominante afin

de surplomber les brouillards de la Seille et de ses affluents. C'est ce grand vignoble déjà bien structuré qui produit les vins de qualité.

Le cycle d'expansion du vignoble

- 8 Avec la Révolution française et la libéralisation de la culture de la vigne, la disparition des contraintes seigneuriales, le vignoble connaît une phase d'expansion caractérisée par des conquêtes de nouvelles terres en relation avec l'augmentation démographique aboutissant au plein rural. Cette dynamique du vignoble produit alors un paysage original associant deux vignobles dans de nombreux villages : un ancien, souvent proche des villages, hérité des terroirs seigneuriaux et un nouveau, plus spéculatif, tenu par la catégorie sociale des laboureurs. Le commerce des vins est très actif jusqu'au début du XX^e siècle.

La Révolution favorise l'apparition d'un nouveau vignoble.

- 9 Le phénomène d'expansion du vignoble dans le Saulnois concerne l'ensemble des vignobles lorrains. Le 12 juin 1791, la liberté de culture de la vigne permet enfin aux vigneronns d'accroître leurs surfaces sans la limitation des grands propriétaires seigneuriaux ou ecclésiastiques qui les contrôlaient jusque là. Nous avons vu que de cette façon ils s'assuraient une position dominante sur la production, mais également sur la commercialisation du vin et limitaient ainsi une concurrence trop importante. La filière vitivinicole se retrouve libre de toutes contraintes à la fois agricole et commerciale. Avec la vente massive des biens nationaux, de vastes propriétés passent entre les mains d'une catégorie de laboureurs et de riches fermiers. De nouvelles terres non soumises aux règles contraignantes de l'assolement peuvent être plantées de vignes. Le Saulnois connaît durant cette période un vaste phénomène de conquête agraire qui correspond également à l'augmentation de la population rurale. L'abondance de main-d'œuvre permet d'assurer la conquête des versants des plateaux jusqu'alors protégés au sein des domaines forestiers par les grands propriétaires seigneuriaux. C'est ce phénomène qui permet la mise en place d'un nouveau terroir viticole et l'accélération des plantations de

nouveaux cépages au lendemain de la Révolution. Ces vignes détenues par les laboureurs ou les riches manouvriers produisent d'importantes quantités de vins médiocres qui se commercialisent toujours dans le domaine rhénan, mais aussi en Lorraine au sein d'une spécialisation plus affirmée des terroirs.

Etat du vignoble à son apogée

- 10 Au maximum de son extension, le vignoble du Saulnois a compté près de 1 600 hectares. Ce vaste ensemble est un conglomérat de différents vignobles organisés en trois grands ensembles. Le plus vaste est constitué par le vignoble du Val-de-Seille dont le cœur est formé des anciens vignobles « urbains » de Vic-sur-Seille, Marsal, Moyenvic et Salonnnes. A lui seul il représente près du tiers des surfaces de vignes du Saulnois (550 hectares à son apogée). Il est hérité des vignes des établissements religieux, vendues à la Révolution et travaillées par d'importantes communautés de vigneronns. Le poids du vignoble vicois avec ses 280 hectares y est prépondérant. Né du commerce épiscopal du vin, il est difficile d'affirmer si la Révolution a eu des conséquences sur l'organisation du négoce. Toutefois, le déclassement urbain de Vic-sur-Seille a réduit le marché local. Ce vignoble du Val-de-Seille était la « perle » du Saulnois. C'est là que sont produits les vins de qualité « Gris de Vic-sur-Seille », « Petit Gris » de Moyenvic... Durant le XIX^e siècle, le vignoble s'étend sur les communes périphériques d'Haraucourt-sur-Seille et de Salonnnes. Le second ensemble est formé par le vignoble de la Côte infraliasique de Château-Salins à Morhange. C'est un ensemble mixte et composite qui agrège autour de différents noyaux issus des vignobles seigneuriaux des comtes de Morhange ou du vaste domaine de l'abbaye de Gorze au Val-de-Vaxy, des vignobles de conquête plus récents comme à Château-Salins, Amelécourt... Ce vaste front de côte a été couvert progressivement par 280 à 300 hectares de vignes. Il profite pleinement de la croissance urbaine de Morhange et de la construction de la ligne de chemin de fer de Château-Salins à Sarreguemines. Les vignobles des communes disposant de gares progressent, mais c'est surtout dans le secteur de Château-Salins, Amelécourt et Salonnnes que le vignoble colonise massivement les versants nouvellement défrichés. Cette partie du vignoble du Saulnois est en pleine croissance surtout durant la seconde moitié du XIX^e siècle et la période de l'Annexion (1871-

1914). En revanche, dans sa partie orientale, la vigne régresse en raison de la croissance urbaine de Morhange à partir de 1880. Le vignoble dieuzois constitue le troisième ensemble. Comme le précédent, c'est un vignoble mixte dont le cœur est hérité des vignes de l'ancienne abbaye de Vergaville. Fort de 160 hectares, ce vignoble assez éclaté se concentre désormais sur la partie orientale du plateau de Bride et tend à s'étendre vers l'ouest formant une continuité avec celui du Val-de-Seille.

Figure n°1 – Le territoire du vignoble du Saulnois.

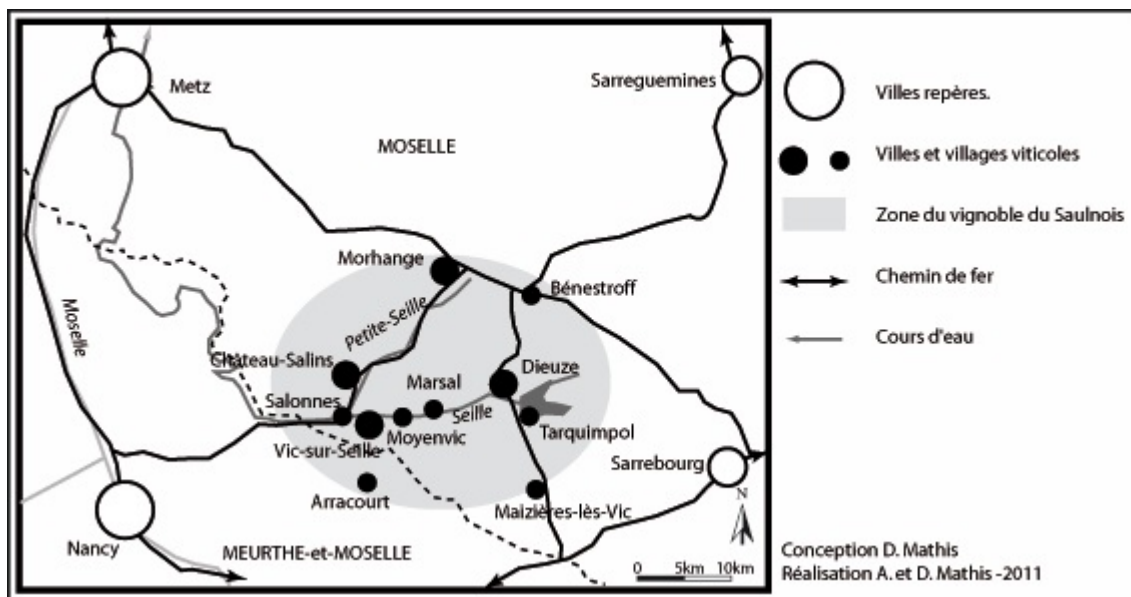
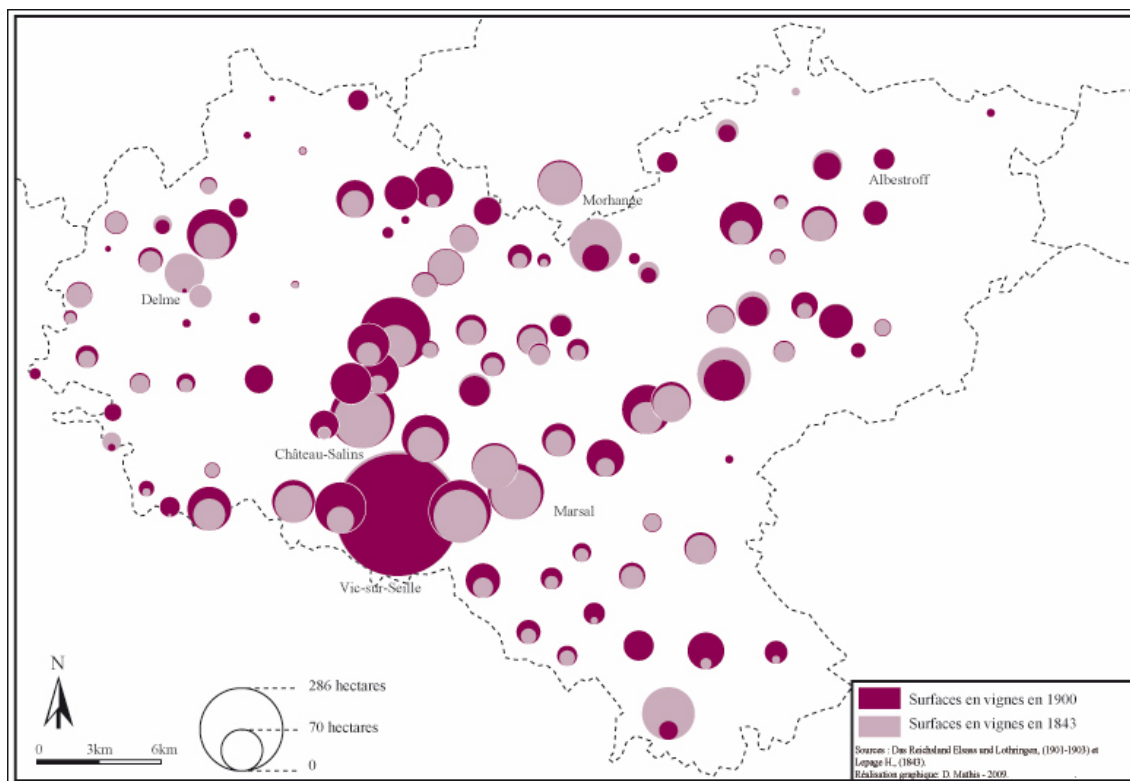


Figure n° 2 - Evolution du vignoble du Saulnois entre 1843 et 1900.



- 11 Les autres vignobles (500 à 600 hectares) forment des entités plus modestes accrochées à quelques reliefs (Côte de Delme, Haut du Mont à Tincry). Même les communes du nord-est dont les reliefs sont peu marqués étendent des vignobles sur les croupes inter-fluviales. La mise en place des gares a favorisé l'essor de vignoble comme à Maizières-les-Vic ou à Bénestroff. Ce vignoble en croissance est en fait le résultat de l'essor d'une viticulture opportuniste qui recherche des capacités d'exportation.

Une filière viticole spécialisée et opportuniste

- 12 L'extension du vignoble, le développement des productions donnent naissance, parallèlement au vignoble de qualité du vieux noyau du Val-de-Seille, à une filière viticole spécialisée qui s'appuie sur une structure commerciale complexe. Le contexte géopolitique local, régional et international redynamise la viticulture du Saulnois comme en partie celle du département de la Moselle. Le traité de Francfort

de 1871 réunit l'essentiel de l'arrondissement de Château-Salins à la Moselle et annexe ces territoires à l'Empire Allemand. Désormais, le vignoble Mosellan évolue différemment de celui de la Lorraine restée française. La crise géopolitique de l'Annexion a provoqué pour Vic-sur-Seille la perte d'une partie de son ancien canton et la fracturation de son ancien territoire viticole. Les villages d'Arracourt et de Juvre-court disposaient d'importants vignobles en lien avec celui de Vic-sur-Seille. Désormais, ils vont évoluer séparément. Le vignoble du canton d'Arracourt, créé par la nouvelle frontière, se rattache désormais aux vignobles du Sânon.

- 13 Toutefois, l'Annexion favorise l'émergence d'un marché local qui se développe, le Saulnois profite de la militarisation de son territoire qui dynamise et transforme les vieilles bourgades de Morhange et de Dieuze en petites villes actives. L'essor industriel (Saline de Chambray, soufrière Solvay à Château-Salins), le déploiement administratif et l'arrivée d'une population allemande, les grands chantiers (rectification du cours de la Seille et de ses affluents, ligne de chemin de fer, électrification ...) soutiennent ce dynamisme avec la naissance d'un véritable marché urbain.
- 14 La viticulture du Saulnois apparaît purement spéculative. Elle profite de sa situation au sein de l'Empire Allemand pour resserrer ses liens avec le marché rhénan. Mais ce qui caractérise cette viticulture antérieurement à l'Annexion, c'est qu'une partie des récoltes est exportée vers la région Champagne pour subir un procédé de champagnisation. La période de l'Annexion ouvre de nouveaux marchés vers l'Allemagne rhénane où des négociants achètent également vins et raisins pour leur faire subir un phénomène de champagnisation et être transformés en mousseux. Cette filière convient parfaitement à la structure des viticulteurs car, hormis dans les vieilles communes viticoles, il s'agit de laboureurs et de manouvriers dont le revenu est d'abord assuré par la pratique d'une polyculture élevage. La vente des vins ou des raisins n'est qu'une activité secondaire. Le décret du 17 décembre 1908, définissant l'aire de production champenoise, prive les viticulteurs mosellans et du Saulnois d'une partie de leur exportation (WOLIKOW, 2009). Toutefois, il subsiste encore le marché allemand qui reste alors le principal acheteur. Il est difficile, en raison de la proximité du premier conflit mondial, d'envisager l'impact pour le Saulnois. En revanche, et pour l'ensemble de la Lorraine, cet impact

amorça un peu partout le déclin de la vigne, retardé de quelques années pour la Moselle allemande. Les dynamiques territoriales de concentration du vignoble au sein des noyaux du Val-de-Seille désormais prolongés dans le Val-de-Petite-Seille, ne doivent pas faire oublier que le vignoble connaît alors la crise du phylloxera. Elle a un impact limité. En effet, si pendant quelques années les vignes sont arrachées, elles ont été remplacées par des « plants américains », ce qui accentue le remplacement des plants traditionnels par des cépages plus productifs. J. Riston soulignait ce phénomène qui touche toute la viticulture lorraine. Même au cœur du territoire viticole du Saulnois, la recherche des volumes favorise les replantages en gamay aux dépens des pinots (RISTON, 1914). Le redéploiement du vignoble, qui s'opère malgré la crise phytosanitaire, souligne l'aspect spéculatif de la viticulture, presque toujours en lien avec la mise en place du réseau ferroviaire.

- 15 En fait, ce qui caractérise la viticulture du Saulnois est en grande partie l'absence d'une filière locale. Le Saulnois, dont le vignoble affirmait sa qualité, est devenu un vignoble de masse dont les transformations s'effectuaient en grande partie hors de la région. Cette démarche place la viticulture et le négoce des vins sous la dépendance de ces espaces de transformation. L'affirmation d'aire de production condamne ce système de production/transformation à plus ou moins longue échéance.

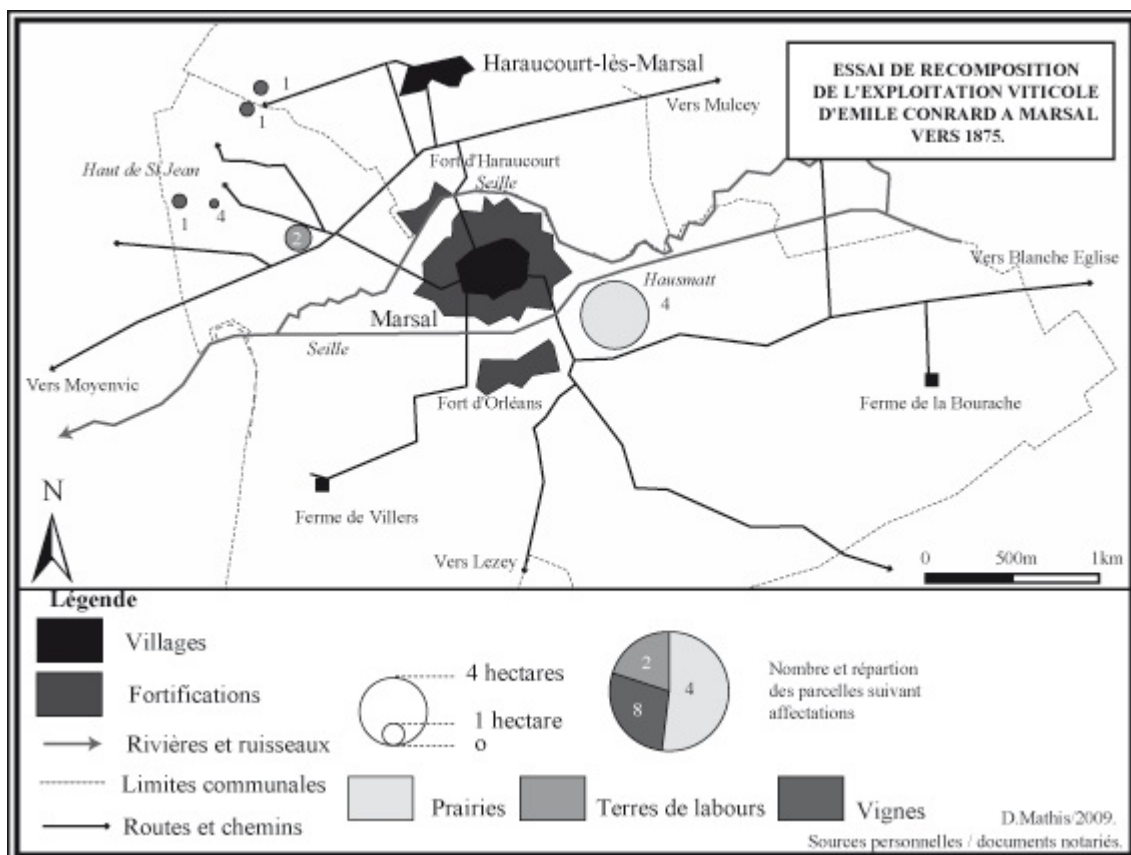
Le vignoble du Saulnois : déclin, effondrement, résilience, renaissance.

- 16 Comme souvent au sein d'un système agraire, les crises géopolitiques sont les révélateurs des dysfonctionnements de ce système. Toutefois, la structure forme un carcan qui maintient celui-ci en l'état. Les crises favorisent les remises en cause car elles fragilisent les éléments structurants. Ainsi, la première Guerre mondiale fut le révélateur des dysfonctionnements du système viticole en Saulnois.

Une filière commerciale démantelée.

- 17 Au lendemain de la guerre, les modifications géopolitiques de la frontière impactent les réseaux commerciaux du vignoble du Saulnois. Toute la filière de transformation des vins en mousseux a été démantelée. Les vins du Saulnois se sont vus fermer leurs débouchés champenois mais aussi rhénans. Le marché allemand est définitivement perdu lorsqu'en 1924, l'Allemagne signe un traité commercial avec l'Espagne. C'est dans ce contexte qu'en 1918, il faut rétablir le vignoble. Ce dernier a été exposé aux secteurs de combats, il n'a pu être entretenu également en raison de l'évacuation de nombreux villages ou du manque de main-d'œuvre. Laissé à l'abandon, comme l'ensemble des terroirs agraires, la viticulture est secondaire pour les laboureurs. La reprise de l'activité viticole est donc lente, à l'exception du noyau historique de la vigne. Par ailleurs, la guerre a accéléré le manque de main-d'œuvre disponible. Certes, la pénurie s'observait déjà avant la guerre, les pertes démographiques de la guerre et l'exode rural qui frappe la région accentuent encore le phénomène d'abandon. Ce dernier impacte particulièrement la culture de la vigne où l'essor des plants hybrides et le travail des greffes requièrent plus de main-d'œuvre. La déprise agraire s'amorce donc pour de nombreux villages. Aussi, la viticulture du Saulnois connaît-elle une crise. La viticulture mosellane est privée de sa clientèle allemande, ses réseaux commerciaux traditionnels sont définitivement perdus. Le vignoble du Saulnois, comme l'ensemble du vignoble mosellan, ne retrouve pas de débouchés. Concurrencé désormais par les vins du Languedoc et d'Algérie, il ne parvient pas à établir une clientèle de remplacement. Surtout, il ne peut s'appuyer sur une filière vitivinicole développée. Les ventes des vins de transformation s'effondrent et aucune filière n'est alors capable de remplacer les maisons champenoises ou rhénanes. La géopolitique et la guerre sont à ce titre les révélateurs d'un système fragile. Ce vaste vignoble est désormais inutile. Il nécessite trop d'investissement en temps et en main-d'œuvre, il est donc remplacé sur ces terroirs par l'arboriculture. Celle-ci l'avait déjà remplacé pour certains terroirs frappés par le phylloxera. Durant le XX^e siècle, le vignoble du Saulnois se contracte.
- 18 Certes, il reste un vignoble de qualité présent au cœur du Val-de-Seille. Cette filière, qui produit et commercialise ses vins, ne repose

plus que sur une catégorie de vignerons de plus en plus réduite. Bien que débarrassée de ses concurrents directs, elle souffre de l'absence de débouchés commerciaux. Les marchés urbains développés durant la période de l'annexion se sont taris, fragilisés à la fois par la réduction du volume des garnisons et par les expulsions des populations civiles allemandes. C'est une double clientèle qui disparaît et qui n'est pas réellement remplacée. Pourtant, ces producteurs recherchent une reconnaissance qualitative et maintiennent des concours viti- coles dans le Saulnois à Delme, Château-Salins ou Albestroff, ils cherchent également à renouer des liens avec Nancy... Cette démarche qualitative est soutenue par les restaurateurs et les associa- tions de commerçants, notamment à Vic-sur-Seille. Toutefois ces méthodes, aujourd'hui pratiquées dans de nombreux vignobles de l'Est de la France, sont sans doute encore trop avant-gardistes dans le contexte de l'entre-deux-guerres pour réussir totalement.



Figures n°3 et n°4 - Une exploitation viticole à Marsal de 1875 à 1940.



- 19 La seconde Guerre Mondiale, avec les expulsions des populations francophones du département de la Moselle, fragilise encore le secteur viticole. A partir de l'automne 1944, au retour des habitants, devant le désastre des vignes abandonnées depuis quatre ans et des villages détruits, de nombreux vigneronns renoncent. Les paysages viticoles achèvent désormais leur déclin.

Le déclin des paysages viticoles

- 20 Le phylloxera a été un premier choc pour la viticulture du Saulnois. Il a fragilisé ce secteur agricole. Pour lutter contre cette maladie, les autorités du *Reichsland* créent la station expérimentale de Laquenexy en 1902. Les arrachages ont touché nombre de communes, mais ils ont été partiellement compensés par la croissance du vignoble dans le Val-de-Seille. Les surfaces en vigne augmentent encore, seule la répartition spatiale de ces dernières évolue. Les communes de l'est du Saulnois continuent de connaître une régression du vignoble, no-

tamment dans le secteur de Dieuze en lien avec la crise du phylloxera.

- 21 La crise commerciale du vignoble au lendemain de la Grande Guerre, modifie sensiblement la structure du vignoble. Ainsi, en l'espace de quelques décennies, ce grand vignoble accélère sa contraction. Les vignes ne sont pas replantées ou sont arrachées, faisant place à des plantations d'arbres fruitiers. C'est la même dynamique, lors de la remise en état des terroirs de pentes maltraités par le conflit, les anciennes vignes sont remplacées par des cultures fruitières. Désormais les versants constituent un paysage mixte qui intègre vignes, vergers et déjà les premières friches. Cette dynamique s'est observée partout en Moselle (DAUM, 1932 ; MATHIS, 2009). La structure parcellaire faite de longues parcelles en lames de parquet fortement divisées en raison des héritages, favorise d'ailleurs la reprise de la friche. La base des versants aux parcellaires moins typés, est intégrée aux terres de labours, avec localement le maintien de rideaux. Cette mixité des terroirs des paysages de versant ne traduit pas un équilibre, mais une transition. La réduction des surfaces en vignes, l'augmentation des vergers et des friches modifient un paysage dont la structure foncière très morcelée est figée. Les vignes devenues non rentables sont arrachées et remplacées par des plantations d'arbres fruitiers qui occupent alors les talus. C'est un nouveau terroir qui s'offre à cette culture. En effet, les cultures d'arbres fruitiers ont pendant longtemps été cantonnées aux périphéries des terroirs sous formes de haies bordières, de plantations le long des routes et chemins, de « plançons » habillant terrasses et rideaux ou simplement de formes de complantages. Cette culture secondaire trouve enfin une place au sein des finages. Les cultures fruitières ont ainsi colonisé et conquis un terroir dont les expositions lui sont souvent favorables. Ce phénomène est facilité car à partir de 1934, les plantations nouvelles de vigne, sauf pour la consommation familiale et les raisins de table, sont interdites. Il n'y aura donc pas de possibilité de redéploiement du vignoble. L'expansion des cultures fruitières se heurte aux mêmes problèmes commerciaux que la culture de la vigne. L'absence d'une filière bien structurée n'absorbe pas totalement les productions. Aussi, dans un second temps, la contraction agraire conduit à l'abandon pur et simple des anciennes parcelles qui retournent à la friche, puis après

un cycle à la forêt dans le cadre d'une dynamique de reconquête forestière.

- 22 Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, la régression du vignoble s'accompagne désormais du recul des cultures fruitières. L'impossibilité de remembrer ces parcellaires sonne le glas de ces deux types d'agriculture. Cet abandon a produit un paysage original de friches où s'observe encore quelques pieds de vigne quasi sauvages, des treilles métalliques et quelques arbres fruitiers noyés au sein d'espèces colonisatrices. Pourtant au sein de ce désordre, il est possible d'observer encore quelques parcelles de vigne.

Figures n° 5 et n°6 - Les anciens paysages du vignoble



Photographie A. Humbert - CERPA.

- 23 L'ancien terroir viticole du « Haut de Saint-Jean » à Moyenvic, zone de production du « Petit Gris ». Aujourd'hui la friche a réoccupé presque l'ensemble de ce terroir. On distingue encore la trame des anciennes parcelles massives à la base du talus et en lames de parquet allongées sur la partie supérieure de celui-ci.



Photographie A. Humbert – CERPA.

- 24 Le talus de Vic-sur-Seille présente un paysage reconverti après la disparition du vignoble. Sur les grandes parcelles du versant, on peut remarquer les vergers, mais surtout une vaste friche arborée.

Résilience et renaissance

- 25 Le vignoble a lentement disparu des pentes des talus de Vic-sur-Seille, Moyenvic, Marsal ; Présent dans les mémoires des monographies (OFFROY, 1984 ; PENIN, 1988 ; MATHIS, 1995) soutenu par des confréries, associé à des projets gastronomiques et touristiques comme la « Route des poissons », quelques viticulteurs s'obstinent à faire vivre ce vignoble prestigieux mais oublié. Il a lentement périclité au point de n'être aujourd'hui qu'un épiphénomène.
- 26 L'association terroir, gastronomie, tourisme ne parvient pas à relancer le vignoble. En fait, le manque de sites d'appel touristique pénalise la démarche. La création du Musée George de la Tours à Vic-sur-Seille, l'exploitation plus soignée de l'héritage Vauban et du Musée du sel à Marsal constituent un atout pour une démarche de redécouverte des vins de la Seille. Toutefois, ce vignoble ne peut espérer une

reconnaissance qu'en s'associant avec les autres vignobles mosellans dans une démarche qualitative. Cette dernière a été relayée par les acteurs politiques locaux et régionaux qui ont soutenu le projet obtenant dans un premier temps le remplacement l'A.O.V.D.Q.S. « vins de Moselle » par l'A.O.V.D.Q.S. « Moselle » en 1995, puis dans un second temps l'A.O.C. en 2010.

- 27 Aujourd'hui l'ensemble Vic-sur-Seille, Marsal compte trois exploitations. La plus importante est constituée par les 4,5 hectares du Domaine Dietrich-Girardot. Racheté en 2004, il a une production moyenne de 25 000 litres. Il s'inspire de l'héritage traditionnel vicois par ses dénominations faisant référence à la « cuvée Saint-Christophe », « Perles des Evêques »... La seconde exploitation, plus ancienne, est établie à Marsal. Enfin un viticulteur de Kontz dispose également de vignes. L'ensemble représente un vignoble de 5,3 hectares, surface bien modeste par rapport aux 280 hectares de l'apogée du vignoble vicois.

Figure n° 7 - Les nouveaux paysages du vignoble.



Photographie A. Mathis.

- 28 Le vignoble vicois est aujourd'hui constitué de parcelles massives, plantées en Auxerrois, Müller-Thurgau, Pinot gris, Pinot noir et Gamay, il est conforme aux autres vignobles mosellans.
- 29 Cette renaissance du vignoble vicois est aujourd'hui en lien étroit avec les autres vignobles mosellans, au sein d'une démarche qualitative, soutenue par le Conseil Général de Moselle. Ce dernier pratique une politique active en matière de promotion de l'offre touristique afin de faire découvrir le département et mobiliser ses atouts dans cette démarche. Le vignoble mosellan, associé à la gastronomie au sein de la démarche « *mangeons mosellan* », constitue un outil au service de cette politique, mais plus globalement il s'agit aussi de favoriser les filières locales auprès des mosellans eux-mêmes. Il s'agit donc de redonner au vignoble ce qui lui a fait défaut durant ces dernières décennies : des réseaux commerciaux. Aussi comme l'affirmait O. de Serres « *Si n'êtes en lieu pour vendre votre vin, que feriez-vous d'un grand vignoble* ».

Conclusion

- 30 Le vignoble du Saulnois est sans aucun doute un « objet relique », vestiges de nombreux siècles de façonnements, d'expansion, de contraction et de déclin. Si son histoire souligne l'importance des réseaux commerciaux, elle souligne surtout les systèmes viticoles inadaptés qui l'ont conduit vers une massification spéculative. Alors que les autres vignobles affirmaient leur particularisme, le vignoble du Saulnois se transformait en pourvoyeur de raisins ou de vins à « champagner ». Le caractère opportuniste d'une partie du vignoble a fragilisé l'image prestigieuse et la renommée acquise depuis des siècles. Il a subi et traversé les aléas des crises phytosanitaires et géopolitiques. Peu armé pour faire face à ces dernières, ce vignoble a fait l'objet d'une profonde reconversion. La vigne a laissé et laisse encore son empreinte sur les paysages agraires du Saulnois. Ce vignoble est progressivement tombé dans l'oubli. Il n'est qu'un souvenir du temps des vendanges dans la mémoire des anciens. C'est devenu un objet de curiosité. Les quelques vignes accrochées encore aux versants du Val-de-Seille forment un paysage marginal et unique. Pourtant, la viticulture du Saulnois dispose d'atouts pour assurer son redéploiement. A Vic-sur-Seille, il existe un soutien actif car depuis longtemps

de nombreux acteurs cherchent à promouvoir qualité, traditions, culture et gastronomie... quelques recettes qui doivent permettre de conforter un vignoble encore bien fragile. Le vignoble vicois peut-il profiter de sa nouvelle A.O.C. pour s'étendre à nouveau et réoccuper les talus du Val-de-Seille ? Le dynamisme de quelques-uns peut-il amener une renaissance ou simplement maintenir une forme paysagère résiliente au sein des paysages ?

Boulangier-Fassier Sylvaine, « Les dynamiques des vignobles alsacien et jurassien : étude comparée (1950-2004) », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 44 / 1-2 | 2004, mis en ligne le 10 juin 2009, URL : <http://rge.revues.org/1056>

BERTON René et HUMBERT André, « Paysage et histoire, Etude de cas en Pays du Saulnois », *Les Cahiers Lorrains*, n°2, 1994, p147-158.

Bucciarelli Maxime, *Histoire des vins de Moselle*, éditions Serge Domini, Vaux, 2006, 200p.

Daum Victor, « Une révolution de l'économie rurale dans le vignoble Messin », *Revue de géographie alpine*, tome 20 n°1. 1932, p.101-117.

DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France : des origines au XIX^e siècle*, Paris, Clavreuil, 1959, 770 p.

DION Roger, *Le paysage et la vigne, Essais de géographie historique*, Bibliothèque historique Payot, Paris, 1990, 294p.

FENELON Paul, *Vocabulaire de géographie agraire*, publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tours, Imprimerie Louis Jean, Gap, 1970, 688p.

HIEGEL Henri (en collaboration avec HIEGEL Charles), *Contribution à l'histoire de Lorraine, Tome 2, Le Bailliage d'Allemagne de 1600 à 1632, Agriculture, industrie, commerce*, Editions Pierron, Sarreguemines, 1968, 272p.

Husson Jean-Pierre, « La vigne dans l'agglomération de Nancy, de l'objet relique au projet de renaturation », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 44 / 1-2 | 2004, mis en ligne le 03 juin 2009, URL : <http://rge.revues.org/1057>

LEPAGE Henri, *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative*, Peiffer, Nancy, 1843, 725p.

LUTZ Marcel, « Un outillage de paysan gallo-romain à Tarquimpol », *RAE*, III, 1, 1952.

LUTZ Marcel, *La Moselle gallo-romaine*, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Editions Au pays de Sarrebourg, 1991, 361p.

MATHIS Denis, *Géographie historique et rurale d'une commune du Saulnois : Chambrey*, Mémoire de maîtrise, Université de Nancy II, inédit, 1995, 150p.

MATHIS Denis, *Géohistoire agraire d'un pays lorrain : le Saulnois*, Thèse de 3^e

cycle universitaire, Nancy-Université, inédit, (2009), 966p.

MATHIS Denis, « Le quartier allemand de Chambrey », *Villages Lorrains*, n°134, printemps 2011, p.19-24.

MAUJEAN Léon, *Histoire des seigneurs et de la ville de Morhange*, Extrait de l'annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1928, 472p.

OFFROY Gabriel et Robert, *Château-Salins autrefois*, Editions Pierron, Sarreguemines, 1984, 356p.

PENIN Charles, *Moyenvic, passé et présent d'un village lorrain du Saulnois*, Editions Pierron, Sarreguemines, 1988, 129p.

Reitel François, « La viticulture dans la vallée allemande de la Moselle », *Annales de Géographie*, t. 70, n°379, 1961, p. 287-299.

REICHSLAND ELSASS und LOTHRINGEN (Das), - *Landes und Ortsbeschreibung*, herausgegeben vom statistischen Bureau des Ministeriums für Elsass-Lothringen, 3 volumes, Strasbourg, J.H. Ed. Heitz, 1901-1903.

RÉPUBLICAIN LORRAIN, *AOC Vins de Moselle, enfin !*, 2010, 16p.

RISTON Jacques, *Contribution à l'histoire de la vigne et de sa culture en Lorraine*. Nancy, Sidot, 1914, 596 p.

SERRES Olivier (de), *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Edition de la Société d'agriculture du département de la Seine, (1804).

wolikow Claudine. « La Champagne viticole, banc d'essai de la délimitation (1903-1927) », *Territoires du vin* [en ligne], 2009, Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/document.php?id=275>

Français

En 2010, les vestiges du très ancien vignoble mosellan se sont vus attribuer par l'INAO, l'AOC « Vin de Moselle ». Cette décision, pour le Saulnois, petit « pays » mosellan, constitue une importante reconnaissance. C'est un nouvel espoir pour ce petit terroir de la vallée de la Seille. L'étude géohistorique du vignoble du Saulnois doit permettre de mettre en évidence les phases de constructions, de conquêtes du versant des plateaux, d'extension maximale et les phases de crise après la Première Guerre Mondiale avec la transformation du paysage. Seuls les petits villages de Vic-sur-Seille et de Marsal, le vieux cœur historique de ce vignoble, conservent une petite production viticole.

English

Géo-historical Saulnois vineyard - Legacy or renaissance of a wine area.

In 2010, the old vineyard of Moselle is granted a guaranteed vintage by INAO. This decision to Saulnois, an ancient part of Moselle, is a very important recognition. It brought a new hope to this little "terroir" of the Seille valley. A géo-historical study of the Saulnois vineyard will explain the different steps of expanding with the conquest of bordering plateaux, when it was most widespread, and after the First World War, what changes were brought by the crisis to the landscapes. Only the little villages of Vic-sur-Seille and Marsal, which is to say the old heartland of this vineyard, still produce wine nowadays.

Denis Mathis

Docteur en Géographie, CERPA - Université de Nancy 2

denis-mathis@ac-nancy-metz.fr